

Le CCAS : son rôle, ses missions

Créés en 1953, les CCAS (centre communal d'action sociale) sont chargés de l'aide sociale des communes. À cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'Aide Sociale ». La loi du 6 janvier 1986 a changé ces institutions en CCAS.

À Chaumontel, l'organisation politique du CCAS est présidée, de plein droit, par Le Maire, Monsieur Sylvain SARAGOSA. Madame Isabelle SUEUR-PARENT a été élue Vice-présidente du CCAS par le conseil municipal, lors de la séance d'installation du 26 mai 2020. C'est lors du conseil d'administration du CCAS, qui se réunit au moins une fois par trimestre et dont les réunions ne sont pas publiques, que sont réglées par des délibérations les affaires courantes dans le cadre de la législation en vigueur.

Le CCAS de Chaumontel supporte financièrement et techniquement certaines actions dont l'intérêt va directement aux habitants Chaumontellois :

- distribution alimentaire à domicile durant les confinements
- distribution gratuite de masques à l'ensemble de la population
- diffusion des informations liées à la crise sanitaire
- secours d'urgence en cas d'incendie, d'expulsion...
- colis de fin d'année aux aînés de 67 ans et plus
- repas favorisant la solidarité et l'échange : au moment de Noël, de la galette des rois...
- prise en charge partielle de certaines factures
- aide et conseil pour remplir vos formulaires administratifs : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi
- veille saisonnière dans le cadre du Plan Canicule

Il met également en lien les personnes avec certaines prestations sociales qui peuvent être utiles :

- l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) qui permet de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel
- l'ASH (aide sociale à l'hébergement) qui aide à financer l'hébergement dans un établissement dédié
- les auxiliaires de vie qui aideront à gérer les gestes du quotidien

Pour joindre le CCAS de Chaumontel :

Mairie de Chaumontel - 20, rue André Vassord 95270 Chaumontel

Tel. 01 34 71 03 96 - i.sueur-parent@ville-chaumontel.fr [1] ou secretariat-general@ville-chaumontel.fr [2]

L'action du CCAS de Chaumontel est renforcée par le CIAS (centre intercommunal d'action social) de Carnelle Pays de France depuis 2018 avec le bus itinérant et les boîtes à douceurs.

 [PV Conseil d'Administration du CCAS 13.04.2023 - Vote du Budget](#) [3]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/le-ccas-son-role-ses-missions>

Liens

[1] <mailto:i.sueur-parent@ville-chaumontel.fr> [2] <mailto:secretariat-general@ville-chaumontel.fr> [3] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/pv_ca_ccas_130423.pdf

